



CPAS: Bruxelles

CONTACTPERSOON: Charlotte Plaisant – charlotte.plaisant@cpasbxl.brussels

OBJECTIF PRINCIPAL PROJET:

Le CPAS de la Ville de Bruxelles est convaincu de sa contribution à l'égard des ressortissants de pays tiers. L'entité Formation et Emploi est chargée de la mise en œuvre du projet AMIF. Le projet consiste à offrir des trajectoires d'activation sociale intensives aux nouveaux arrivants de pays tiers qui sont encore trop éloignés du marché du travail.

Pour cela, le CPAS de la Ville de Bruxelles développe des trajectoires d'activation sociale intensives visant à augmenter la participation sociale des ayants-droit permettant ainsi d'augmenter la participation sociale et réduire l'isolement en participant à des activités socialement utiles. Ceci comme un but en soi, mais également comme un premier pas dans un trajet d'insertion socioprofessionnelle, ou comme un premier pas vers un emploi (ultérieurement) rémunéré. Pour certains, il s'agira d'un but en soi, pour d'autres le projet leur permettra de se lancer dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Le CPAS de la Ville de Bruxelles tente d'y parvenir en proposant des modules collectifs et un suivi individuel intensif par une assistance sociale spécialisée dans l'accompagnement des personnes issues de pays hors UE. Le projet est construit dans une visée émancipatrice, en partant des besoins et ressources du public.

GROUP CIBLE: * *souligner ce qui est d'application*

- ★ Age : **adultes** - jeunes - **personnes âgées**
- ★ Niveau d'éducation : **faiblement qualifié – moyennement qualifié - hautement qualifié**
- ★ Niveau de langue : **illettré - débutant – intermédiaire - avancé**
- ★ Nationalité : UE - **hors UE** - autres
- ★ Genre : femme – homme – **mixte**
- ★ Condition physique: **restreinte – normale** – poussée

Sur base du niveau de langue et d'études, des groupes sont formés. Par contre, nous favorisons la mixité dans ces groupes. Ainsi, l'activation sociale est favorisée par l'hétérogénéité de ceux-ci.

METHODE DE RECRUTEMENT: *Comment les participants sont-ils sélectionnés ?*

Les participants sont recrutés via une collaboration avec les services sociaux et les antennes sociales (n° 1 dans le schéma ci-dessous) du CPAS. C'est surtout l'entité formation et emploi du Département de l'Action Sociale (DAS) qui oriente de nombreuses personnes vers le projet. **Les assistants sociaux d'antenne** orientent l'ayant droit vers l'entité formation et emploi du DAS.



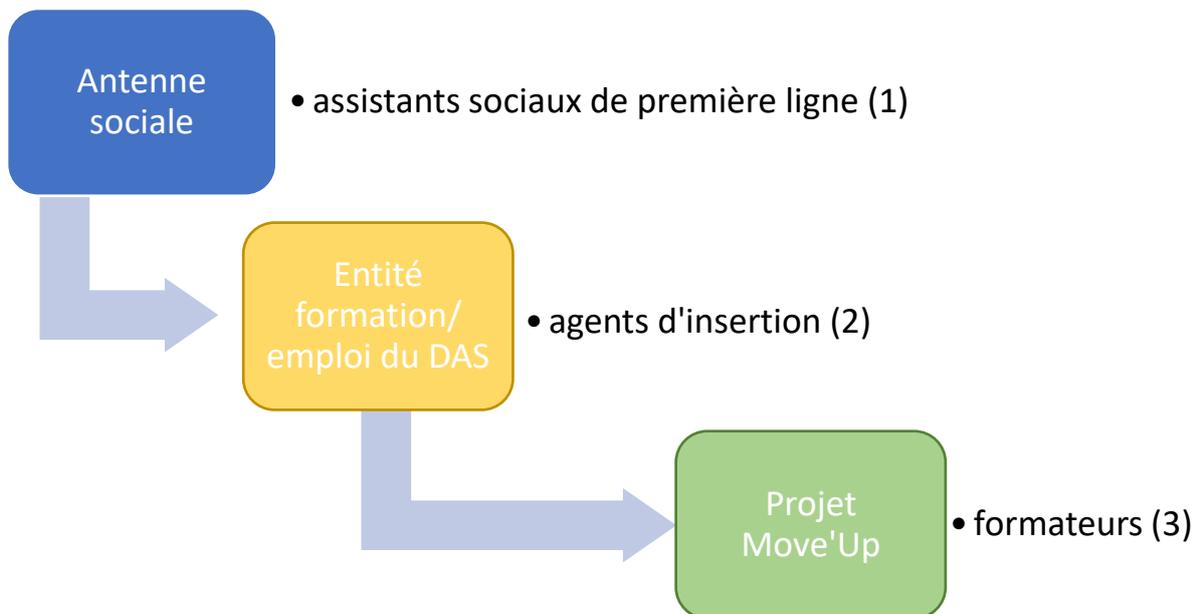
Medegefinancierd door
de Europese Unie



POD | Maatschappelijke Integratie
SPP | Intégration Sociale

Les participants potentiels sont ensuite vu par un **agent d'insertion de l'entité formation et emploi du DAS** (n° 2 dans le schéma). Ils font ensemble le point ainsi qu'un bilan sur le trajet socio-professionnel de la personne. Si les objectifs personnels du participant potentiel correspondent aux objectifs du projet MOVE'UP, la personne est vue par un formateur des modules collectifs (n°3 dans le schéma).

Schéma de l'orientation du bénéficiaire vers le projet MOVE'UP :



Les formateurs de l'entité formation et emploi du DAS reçoivent tous les participants potentiels pour un test ainsi qu'un entretien d'orientation :

- D'une part, pendant le test d'orientation dans les groupes, le niveau de langue ainsi que l'attitude de la personne sont évalués. Ceci permet aux formateurs d'établir des groupes en fonction des besoins d'apprentissage.
- D'autre part, pendant l'entretien, les formateurs s'intéressent sur les motivations des personnes ainsi que leur vécu, loisirs et anamnèse. Ceci permet aux formateurs de prévoir les sorties culturelles, ou différents projets artistiques du futur groupe en fonction des motivations des personnes.

Suite à ces moments, les formateurs remettent un retour aux agent d'insertion du Département Formation et Emploi. Ce retour se retrouve sur un serveur sécurisé en ligne également pour l'assistant social d'antenne. Ceci favorise un suivi complet de la personne.

Le formateur du projet MOVE'UP est un référent important dans le parcours d'activation sociale des participants. Il assure aux ayants droit un accompagnement adapté à leur situation souvent précaire. Le Projet Move'up se veut une bulle d'oxygène qui permet de créer de nouvelles connaissances entre les cultures et milieux sociaux qui se rencontrent en son sein.



LES PARTIES DU PROJET : Décrivez brièvement chaque module et indiquez le type d'activité (individuel ou collectif)

★ **Module 1: Ateliers collectifs**

L'accompagnement collectif se résume à un accompagnement de groupe intensif (20 heures par semaine). La pratique du français se fait naturellement à travers les activités de groupe et sous l'accompagnement d'un formateur qualifié (français en tant que langue étrangère).

Par exemple : atelier d'improvisation, débat sur des sujets d'actualité, jeux sur l'Europe...

Ensuite, durant ces ateliers collectifs, les formateurs organisent également des sorties. Ainsi, ils tentent de sortir l'ayant droit de ses habitudes ou craintes. Cela leur permet de mieux connaître leur quartier, les transports et la vie à Bruxelles.

Par exemple : sorties en bibliothèque, ludothèque, Parlementarium, visite guidée du Centre de Bruxelles...

Le projet Move'Up tente de renforcer le processus d'intégration des personnes via différentes pratiques pédagogiques ainsi que par la mixité sociale et de genre.

Par exemple : Experts de vécu qui présentent leur parcours chez Move'Up et ce qu'ils sont devenus grâce au projet.

★ **Module 2 : Suivi individuel**

Le formateur prend le temps chaque semaine de rencontrer l'ayant droit pendant une durée dépendante du besoin de la personne.

D'une part, le formateur fait le suivi des apprentissages de la personne.

D'autre part, le formateur profite de ce moment privilégié pour construire le projet de la personne avec celle-ci.

Par exemple : un participant n'ose pas prendre un transport en commun ou faire ses courses seul, le formateur proposera un atelier en fonction.

★ **Autres processus d'accompagnement : suivi individuel par un agent d'insertion**

Les participants sont aussi soutenus pendant leur parcours par un agent d'insertion de l'entité formation et emploi du DAS, qui tente surtout d'éliminer les problèmes connexes (garderie, mobilité) et encourage les participants à progresser si tout va bien. Chaque participant est vu régulièrement si cela s'avère nécessaire. Quand la situation est stabilisée et que la personne est impliquée dans le projet, elle est vue au minimum une fois par trimestre. La réflexion autour de l'élaboration d'un projet professionnel peut-être mise en place.

L'assistant social continue toujours de gérer la situation globale de la personne, tandis que l'agent d'insertion va accompagner la personne dans son projet de formation/emploi et in fine dans son parcours d'insertion socio-professionnel. Cet accompagnement diffère d'un accompagnement sociale classique, car l'agent d'insertion est spécialisé à faire les démarches pour des demandes d'équivalent de diplôme, validation des compétences, bilan socioprofessionnel.



SOUS OBJECTIFS (min. 3) : *Qu'est-ce qui change chez les participants (attitude, compétence)? - décrivez trois changements pour chaque module du projet*

Module 1: Accompagnement collectif

- ★ Rompre l'isolement
- ★ Créer des réseaux sociaux
- ★ Améliorer la confiance en soi et l'estime de soi
- ★ Avoir une idée de la réalité socio-économique de la société
- ★ Développer ses connaissances sur l'état belge, ses institutions, son fonctionnement
- ★ Développer ses attitudes citoyennes

Module 2: Accompagnement individuel

- ★ Avoir un espace d'échange individualisé
- ★ Améliorer les compétences individuelles de la personne
- ★ Être capable d'exprimer ses craintes pour les surmonter
- ★ Coaching emploi en fonction des besoins de la personne
- ★ Projet individualisé d'activation sociale

COÛTS:

- ★ Coûts: 4 ETP + budget sorties
- ★ Type de financement: *moyens propres – subsidie – **les deux*** (Quelle source de financement ? Quelles conditions ont été imposées ?)

Pour ce projet, le CPAS de la ville de Bruxelles reçoit une subvention du fonds européen d'asile, de migration et d'intégration (FAMI) de l'Union européenne. Cette subvention couvre 75 % des coûts de personnel. En outre, le SPP Intégration Sociale subventionne 15 % des frais de personnel, les 10 % restants étant pris en charge par le CPAS de la ville de Bruxelles.

ASPECTS PRATIQUES DU PROJET:

- ★ Nombre membres d'équipe: 4 ETP
- ★ Profils membre d'équipe :
 - Connaissance du cadre multiculturel et de l'assistance interculturelle
 - Connaissance de la méthodologie « le pouvoir d'agir »
 - Connaissance des dynamiques de groupe
 - Formation professionnelle : orientation sociale avec expérience de la multiculturalité et des événements de groupe
 - Connaissances de base sur la loi CPAS et la réglementation (+ sécurité sociale)
 - Formation formateur FLE ou Alpha (pour les formateurs de groupe)
- ★ Durée: 3 ans – 01/01/2022 – 31/12/2024
- ★ Lieu: CPAS de Bruxelles (Entité Formation et Emploi) – rue de l'abricotier,7 – 1000 Bruxelles
- ★ Matériel: Matériel de travail normal (bureau, ordinateur) + matériel spécifique pour les sessions de groupe (projecteur, plastifieuse, matériel de bricolage)



FACTEURS DE SUCCES CLES: *Qu'est-ce qui doit être présent pour une bonne mise en œuvre du projet? Quelles sont les exigences auxquelles le module doit répondre ?*

- ★ **La personne est porteuse de son projet.** Les formateurs et les assistants sociaux partent de l'individu et de ce qu'elle apporte. C'est pourquoi le lien de confiance entre le formateur et la personne est primordial.
- ★ **La synergie entre les participants** est essentielle au sein du projet. Il est favorable que personne ne se sente isolée dans son vécu. C'est justement la plus-value du travail collectif. Chacun est aussi libre de dire ou ne pas dire ce qu'il/elle vit, chacun est libre de déposer son histoire. Le groupe est là pour avancer ensemble, mais chacun doit se sentir bien avec le vécu qu'il amène.
- ★ Il est important de **rester centré sur la personne**, son projet et sa finalité afin d'éviter l'échec. Pour tout public précarisé et migratoire une réévaluation perpétuelle de la trajectoire de la personne face à son projet final est recommandée. Si nécessaire, il faut aussi travailler le rêve de la personne qui ne peut-être aboutit.

EVALUATION PARTICIPANTS : *Comment évalue-t-on le progrès des participants ?*

- 1) Evaluation de l'évolution de la personne pendant un entretien individuel avec l'assistant social du département de Formation chaque trimestre
- 2) Evaluation ad hoc par le formateur de groupe sur la base de retours de la personne (en groupe et en individuel).
- 3) Évaluation durant la formation :
 - Dès son arrivée au sein des formations du CPAS de Bruxelles, l'ayant droit sera évalué, via un **test d'orientation** (évaluation diagnostique), ainsi que par un entretien individuel.
A ce stade, cette évaluation diagnostique permet non seulement d'orienter la personne dans un cycle ainsi que dans un groupe ou module de formation mais il permet également d'établir un premier état des lieux concernant les compétences de cette personne.
Ainsi, grâce à cette première évaluation, les formateurs peuvent établir des PIA (plan individuel d'apprentissage) qui ciblent les besoins des apprenants.
 - Tout au long de son parcours de formation, les formateurs organisent **des évaluations formatives spontanées ou prévues**. Celles-ci leur permettent de visualiser l'évolution des personnes dans leurs apprentissages.
Des traces de ces évaluations accompagnent l'ayant droit lors de sa passation dans un autre groupe d'apprentissage. Cela permet au formateur d'établir un suivi plus spécifique et de reprendre les apprentissages là où ils sont arrivés.
 - Tous les 3 mois, les ayants droits sont invités à passer une **évaluation conclusive de module**. La réussite de ces évaluations peut leur permettre d'évoluer dans un nouveau groupe ou cycle de formation.
Lorsqu'un ayant droit sort d'un cycle de formation, celui-ci recevra une attestation de sa participation à celui-ci.



- Durant les entretiens individuels, le formateur évalue également l'évolution de la personne dans son milieu social.

EVALUATION MODULE: *Comment le module en lui-même est évalué ? Est-ce que les participants donnent un feedback ?*

A la fin de chaque atelier les participants remplissent une grille d'évaluation avec des smileys. Pour ces personnes, il n'est pas toujours facile de s'autoévaluer. C'est pourquoi les formateurs prennent aussi le temps de faire une évaluation en groupe ad hoc.

